

PROCES-VERBAL

BUREAU

DU 09 OCTOBRE 2008

Présents : Laurence BAILLY - Chantal BEAUQUIN - Dominique BOUDEAU – Philippe BOULANGER - Dimitri BREHERET – Jean Paul BREMENT – Laurent DONNART – Dominique GOBIN – Yannick OLIVIER – Jacques PHILIPPE – Eric ROUTARD

Excusé : Régis GARNIER

OUVERTURE - Yannick OLIVIER

- Approbation du PV du Bureau du 04 Septembre 2008.
- Le Président est surpris de lire dans un article du quotidien « Ouest France », que le Comité Directeur a brillé par son absence, lors de la première rencontre de Ligue Féminine de Nantes Rezé Basket contre Mondeville. En dehors déjà de sa présence il faut aussi noter celle de Michel Pinte, Chantal Beauquin et de Laurence Bailly : membres du Comité Directeur. Un courrier sera transmis au quotidien.
- La FFBB recherche un club organisateur concernant une rencontre PROSTARS pour les dates 23 ou 24 septembre 2009. Le CD44 a été sollicité mais nous constatons que les salles d'un minimum de 1200 places ne sont pas légion dans le département. Le club de l'Hermine sera approché dans cet objectif.

ARBITRAGE D1 JEUNES 1ère phase (Chantal BEAUQUIN et Laurent DONNART)

- 40 dérogations en 3 journées ont été traitées, dont 7 le jeudi ou vendredi précédent les rencontres. La cause est souvent un problème de disponibilité de salle le dimanche matin et concerne surtout les clubs ayant au moins 2 équipes engagées.
- Après cette constatation le bureau décide de suivre avec attention cette évolution et de faire un bilan dès la fin de la 1^{ère} phase.

REUNION DE SECTEUR : (Yannick Olivier)

Le Président souhaite un référent et une équipe de 3 personnes pour chacun des sites qui seront retenus :

- 1.Chateaubriant
- 2.Presqu'île Guérandaise
- 3.Pays de Retz
- 4.Vignoble
- 5.Définition des risques
- 6.Nantes

DEMANDE DE DEROGATION EXCEPTIONNELLE (Laurence Bailly)

Le club de Sautron demande de pouvoir inscrire 5 mutées sur la feuille de marque. La saison dernière, ces joueuses de la Bugallière avaient été licenciées dans le but de participer à un championnat Réserve qui n'a pu être organisé. Donc suite à leur mutation dans leur nouveau club, elles se retrouvent dans l'obligation de ne pouvoir jouer ensemble.

Le bureau décide l'application du règlement, c'est à dire 3 mutées maximum sur la feuille de marque.

SITE INTERNET (Yannick Olivier)

Une étude de la possibilité de remise en fonction prochaine de la messagerie du CD44, est envisagée. A suivre

FICHE DE POSTE TECHNICIEN (Jacques Philippe)

Après présentation du profil de poste de « Conseiller Technique Départemental Niveau 4» le bureau approuve à l'unanimité la proposition de Monsieur Jacques PHILIPPE.

L'annonce paraîtra sur les sites du Comité, de la Région, de la Fédération, des Professions Sport et à l'adresse électronique de tous les clubs du département.

CONVENTION ST FELIX

Une réunion est planifiée le jeudi 16 octobre 2008 au Comité afin de cadrer le projet 2008/2009 et de rencontrer le directeur adjoint et les 3 élèves concernés. Yannick OLIVIER présidera cette réunion à laquelle participeront Marie Annick MONNOT, Jean Paul BREMENT et Dominique BOUDEAU. Le thème retenu cette année sera : « Fêtes du MINI-BASKET ».

PROJET MANDATURE

Le Président demande à ce que les membres du Comité Directeur réfléchissent sur un projet de mandature. Une réunion sera exclusivement consacrée à ce projet qui nous engagera sur 4 ans.

TOURS DES COMMISSIONS

SPORTIVE

Le tirage au sort des 16èmes de finales de la coupe de Loire Atlantique a eu lieu jeudi 2 octobre 2008 au Comité.

CDAMC

L'assemblée générale des arbitres se confirme être une réussite.

La remise des chemises «La Poste» aura sans doute lieu en prélude d'une rencontre de Ligue féminine de Nantes Rezé Basket.

La charte de l'arbitrage : la couverture des rencontres prévues est assurée.

QUALIFICATION

18265 licenciés à ce jour.

Le constat est que moins de joueurs se retrouvent, à cette période de la saison, non qualifiés.

Rappel de la commission : Licence F = Français – Licence E : Communauté Européenne – Licence H = Hors Communauté Européenne sauf pour le R1 et Pré Nationale – Licence N = Nationale.

TRESORERIE

Après présentation des 3 produits proposés le bureau retient le photocopieur « CANON » de la société Fac Similé.

TECHNIQUE

La feuille de marque spécifique aux min poussins est prête et validée. Elle sera envoyée aux clubs lors de l'envoi du calendrier des rencontres de cette catégorie, ainsi que diffusée sur le site du Comité.

DISCIPLINE

La redéfinition de la procédure est effective. Un courrier sera transmis aux présidents de clubs pour information.

Toute cette démarche est supervisée par Dimitri BREHERET.

Suite au rassemblement D1 du début de saison : 5 clubs absents seront sanctionnés.

La séance est levée à 00h50

**Le Président du Comité
Yannick OLIVIER**

**Secrétaire Général
Dominique BOUDEAU**